

SAS HUISSIERS REUNIS

Office de Mornant

David DI FAZIO - Lionel DECOTTE • Alexis DEROO - Xavier DELARUE

Huissiers de Justice Associés

13 Rue Louis Guillaumond

69440 MORNANT

Tel : 04 78 44 02 14

Fax: 04 78 44 14 75

www.huissiers-reunis-mornant.fr



PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

P9'.Wnmffl

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Et le HUIT DECEMBRE à 10 heures environ,**

A LA REQUÊTE DE :

Madame le Responsable du Service des impôts des Particuliers de LYON SUD OUEST,
domicilié 165 Rue Garibaldi, BP 3163, 69401 LYON CEDEX 03.

Ayant pour Avocat Constitué : **Maître Florence CHARVOLIN, avocat associé de la SELARL ADK,**
avocat au Barreau de LYON, demeurant 20 boulevard Eugène Deruelle Immeuble le Britannia Bât A
69003 LYON au Cabinet de laquelle domicile est élu où pourront être notifiés les actes d'opposition à
commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie immobilière dont s'agit.

Et élisant domicile au cabinet dudit Avocat en tant que besoin, ainsi qu'en les bureaux des Mairies de
tous lieux d'exécution.

AGISSANT EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :

- **Impôt sur les revenus 2015 Rôle n° 16/02601 :**
Mise en recouvrement le 30/09/2016
Majoration le 15/11/2016
- **Taxe foncière 2016 Rôle n° 16/22101 :**
Mise en recouvrement le 31/08/2016
Majoration le 15/10/2016

- **Taxe d'habitation 2016 Rôle n°16/78001 :**
Mise en recouvrement le 31/10/2016
Majoration le 15/12/2016
- **Impôt sur les revenus 2014 Rôle n°16/91701 :**
Mise en recouvrement le 30/04/2016
Majoration le 15/06/2016
- **Impôt sur les revenus 2016 Rôle n°17/01601 :**
Mise en recouvrement le 31/07/2017
Majoration le 15/09/2017
- **Impôt sur les revenus 2017 Rôle n°18/01601 :**
Mise en recouvrement le 31/07/2018
Majoration le 15/09/2018
- **Taxe foncière 2018 Rôle n°18/22101 :**
Mise en recouvrement le 31/08/2018
Majoration le 15/10/2018
- **Taxe d'habitation 2018 Rôle n°18/77001 :**
Mise en recouvrement le 30/09/2018
Majoration le 15/11/2018
- **Taxe foncière 2019 Rôle n°19/22101 :**
Mise en recouvrement le 31/08/2019
Majoration le 15/10/2019
- **Taxe d'habitation 2019 Rôle n°19/77001 :**
Mise en recouvrement le 30/09/2019
Majoration le 15/11/2019
- **Taxe foncière 2020 Rôle n°20/22101 :**
Mise en recouvrement le 31/08/2020
Majoration le 15/10/2020
- **Taxe d'habitation 2020 Rôle n°20/77001 :**
Mise en recouvrement le 30/09/2020
Majoration le 15/11/2020
- **Taxe foncière 2021 Rôle n°21/22101 :**
Mise en recouvrement le 31/08/2021
Majoration le 15/10/2021
- **Taxe d'habitation 2021 Rôle n°21/77001 :**
Mise en recouvrement le 30/09/2021
Majoration le 15/11/2021

Garantis par :

- Une hypothèque légale du TRESOR PUBLIC du 20 mars 2020 publié et enregistré au SPF de LYON 5^{ème} bureau le 24 mars 2020 volume 2020 V n°1067,
- Une hypothèque légale du TRESOR PUBLIC du 04 juin 2021 publiée et enregistrée au SPF de LYON 5^{ème} bureau le 08 juin 2021 volume 2021 V n°1807,
- Une hypothèque légale du TRESOR PUBLIC du 04 juin 2021 publiée et enregistrée au SPF de LYON 5^{ème} bureau le 08 juin 2021 volume 2021 V n°1789.
- Une hypothèque légale du TRESOR PUBLIC du 02 février 2022 publiée et enregistrée au SPF de LYON 5^{ème} bureau le 04 février 2022 volume 2022 V n°396,

- Une hypothèque légale du TRESOR PUBLIC du 02 février 2022 publiée et enregistrée au SPF de LYON 5^{ème} bureau le 04 février 2022 volume 2022 n° 397.
- **D'un commandement de payer valant saisie immobilière** signifié par acte de mon ministère en date du 03 Octobre 2022.

CONTRE:

Monsieur XXX à L'ARBRESLE (69), de nationalité française, Mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître GUILLOT, Notaire à TASSIN LA DEMI LUNE (69) le 12 septembre 2003, préalablement à leur union célébrée à la Mairie de LA TOUR DE SALVAGNY (69), le 20 septembre 2003,

Domiciliés 343 chemin de Mercrui, 69290 POLLIONNAY.

Lesquels sont propriétaires d'un ensemble immobilier sur la commune de : POLLIONNAY 69290, 343 chemin de Mercrui.

Ledit ensemble immobilier à usage d'habitation composé **d'une maison d'habitation, d'un garage, d'une cave et d'un terrain.**

Cadastré:

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AD339		Lieudit LAMY	00ha 20a 21ca
AD355		Lieudit LAMY	00ha 2a 62ca
TOTAL			00ha 22a 83ca

Nous, **SAS HUISSIERS REUNIS**, titulaire d'un office d'Huissiers de Justice à Mornant (69440), à 13, rue Louis Guillaumond, l'un d'eux soussigné,

CERTIFIE M'ETRE TRANSPORTE CE JOUR A :

A 69290 POLLIONNAY 343 chemin de Mercrui, à l'effet de dresser un procès-verbal de description des biens susvisés appartenant à **Monsieur XXXX**

Là étant, en présence de :

- **Madame XX**

Je constate ce qui suit :

CONSTATATIONS

Le bien de Monsieur et Madame XXX est situé au Sud/Ouest du 343, celui-ci desservant plusieurs habitations.

Il s'agit du tènement situé à l'Ouest du chemin au Sud/Ouest de la voie de desserte principale du n° 343.

Ce chemin donne sur une cour *ouverte* à l'Ouest de laquelle, présence d'un monticule traversé par un escalier montant, desservant une terrasse en béton, au Sud de la maison, abritée pour partie par une *avancée* de toiture et menant à la porte d'entrée.

PORTE D'ENTREE :

Il s'agit d'une porte battante sur châssis métallique, percée d'un panneau vitré opaque en partie centrale. Présence de deux panneaux vitrés dormants opaques, à l'Est et à l'Ouest de cette porte.

Une applique est fixée au linteau extérieur de cette porte.

La porte *ouvre* sur un hall d'entrée.

HALL D'ENTREE :

Le sol et les plinthes sont en marbre gris. Les murs sont tendus de toile de *verre* peinte en blanc. Le plafond est peint blanc.

Juste à l'Ouest de la porte d'entrée, le mur Sud reçoit un radiateur soufflant ou climatiseur de marque Aerlec.

Madame X me déclare que le premier niveau est également chauffé par le sol.

Un interrupteur à multiples commandes, dont celle des volets roulants est présent à l'Ouest de la porte d'entrée, fixé au mur Sud, au-dessus du radiateur.

Une antenne WI-FI est installée en cueillie inférieure Ouest du hall, au droit de laquelle je note la présence d'un interrupteur.

Le plafond est percé de deux rangées de quatre spots éclairants.

Ce hall est équipé à l'Est, d'un placard mural fermé par deux portes coulissantes sur rails enfermant des étagères. Le placard enferme également le boîtier d'alarme, puisque la maison est sous alarme.

Au Nord, le couloir forme retour en direction de l'Est, desservant une chambre et un WC.

Juste au Nord de ce retour, se trouve un escalier menant aussi bien au sous-sol que montant au niveau supérieur.

Au Nord/Est se *trouve* la cuisine *ouverte*.

CUISINE:

Le sol et les plinthes sont en marbre, comme constaté dans le hall d'entrée. Les murs sont tendus de toile de *verre* peinte en blanc. Le plafond est peint blanc. Celui-ci est percé de deux rangées de trois spots fixées Est/Oues¹.

La cuisine est équipée de meubles bas et suspendus en mélaminé blanc, surmontés d'un plan de travail en granit, surmonté de crédences en granit. La partie Nord du plan de travail est percée d'une vasque alimentée par un robinet mitigeur.

Entre les deux meubles suspendus au mur Nord, je note la présence d'une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis aluminium, sécurisée par volet roulant électrique, surmontée d'une casquette percée de quatre spots éclairants. L'éclairage naturel de la pièce est également assuré par une porte fenêtre à simple battant, en double vitrage, sur châssis aluminium perçant également le mur Nord.

Une hotte aspirante est installée à l'Est, surmontant un piano de cuisson et un meuble colonne accueillant une machine à café et un four à micro-ondes Kitchenaid. Un lave-vaisselle de marque Kitchenaid est également installé.

Le mur Nord est percé d'une prise électrique et le mur Sud d'une prise électrique et d'une prise réseau. En partie basse du mur Sud se trouve une prise d'aspiration centralisée.

Au Nord/Ouest se trouve une niche enfermant le frigidaire.

Au Sud de cette niche, je note la présence d'un bar dont le plateau et les plinthes sont en granit. Le tablier extérieur Ouest est tendu de toile de verre.

Ce bar délimite le coin salon, situé au Nord/Ouest du hall d'entrée.

SALON:

Le sol et les plinthes sont en marbre. Les murs et le plafond sont peints en blanc. La charpente est apparente.

La pièce est chauffée par une cheminée à bois avec foyer fermé installée à l'Ouest de la pièce. Les joues Sud et Nord en retrait du bâti sont percées de bouches d'aération.

Le mur Sud est percé de prises réseaux et prises électriques et d'un interrupteur. Il est également percé de deux prises électriques et d'une prise antenne en partie centrale des deux ouvrants perçant également ce mur. Ce sont deux baies vitrées à double pan coulissantes, en double vitrage, sur châssis aluminium, sécurisés par volets roulants électriques.

Le mur Nord est percé de trois châssis fixes en double vitrage, sur châssis aluminium. Il est également percé d'une prise électrique, d'une prise réseau et d'une prise d'aspiration centralisée, sécurisés par volets roulants électriques.

La partie Sud du mur Ouest est également percée d'une prise électrique.

L'éclairage artificiel du salon est assuré par quatre suspension et par un lustre.

La pièce est chauffée par un chauffage au sol et par un bloc de climatisation chauffage de marque Aerlec fixé en partie Est du mur Nord.

Je reviens au Nord du hall d'entrée, au niveau du retour en direction de l'Est.

RETOUR DU HALL D'ENTREE :

Il dessert, au Sud, un coin sanitaire.

COIN SANITAIRE OUVERT:

Il est équipé, à l'Ouest, d'un meuble suspendu à deux tiroirs, surmonté d'une vasque alimentée par un robinet mitigeur. Les faces d'appui sont faïencées.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique installée au droit de la vasque.

Le mur Sud est percé d'une porte battante en bois ouvrant sur un WC.

WC :

Le sol est en marbre. Les murs sont faïencés en partie basse jusqu'à mi-hauteur. La partie haute des murs ainsi que le plafond sont peints en blanc. Le plafond est percé d'une bouche d'aération.

L'éclairage artificiel est assuré par un spot. L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à simple battant, en double vitrage dont un martelé ou opaque, sur châssis aluminium, sécurisée par grilles de défense.

L'équipement sanitaire est composé d'une cuvette suspendue sur bâti support, commandée par système de chasse d'eau suspendue à double débit marque Geberit.

Le retour dessert, à l'Est, une suite parentale.

CHAMBRE SUITE PARENTALE :

Elle est située à l'extrême Est du couloir.

L'accès se fait par une porte en bois.

Le sol est habillé de parquet flottant. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

La chambre en elle-même est éclairée naturellement par une baie vitrée à double pans coulissants, en double vitrage, sur châssis aluminium.

L'éclairage artificiel est assuré par cinq spots.

La partie Nord du coin chambre est délimité par une cloison faisant office de tête de lit, percée de deux ampoules et de deux interrupteurs.

Au Nord de cette cloison se trouve un coin dressing dont les accès se font par les parties Ouest et Est de la chambre.

Le dressing est équipé de placards avec portes coulissantes au Nord et au Sud trois.

Le coin dressing est éclairé artificiellement par deux spots.

L'accès Est depuis la chambre, éclairé naturellement par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis aluminium, se poursuit en direction du Nord pour desservir une salle de douches.

SALLE DE DOUCHES:

Elle est fermée, à l'Est, par une cloison coulissante en verre opaque et à l'Ouest et au Sud, par un mur.

Le sol est carrelé, les murs sont faïencés. Le plafond est peint en blanc.

L'équipement sanitaire est composé d'une vasque longue sur plan de travail suspendu assez large, alimentée par robinet mitigeur et surmontée d'un miroir éclairant.

Il est également composé, à l'Ouest, d'une douche à l'italienne, fermée partiellement par une paroi en plexiglass. Le receveur de douches est en mosaïques. La douche est alimentée par un robinet mitigeur avec sélectionneur pommeau de douche/robinet.

L'éclairage artificiel est composé de trois spots.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à simple battant, en double vitrage, sur châssis aluminium perçant le mur Nord. Cette fenêtre est sécurisée par une grille de défense.

Ce mur est percé d'une bouche d'aération. Il reçoit également un radiateur sèche serviettes.

Le mur Sud est percé d'une prise électrique et d'un interrupteur.

ESCALIER D'ACCES AU NIVEAU SUPERIEUR:

Il s'agit d'un escalier demi-tournant situé au Nord du retour du hall.

Les marches, contremarches et limons sont en marbre.

Les parois de la montée d'escaliers sont tendues de toile de *verre*.

L'éclairage artificiel est assuré, à l'entresol, par une applique.

Toutes les deux marches, les contremarches sont percées de spots.

A l'entresol, et à la deuxième partie du tournant je note la présence de garde-corps tubulaires horizontaux en inox, surmontés d'une main courante tubulaire en inox.

L'escalier mène à un vaste espace à usage de couloir, salle de jeu.

COULOIR - SALLE DE JEU :

Le sol est habillé de parquet. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs ainsi que le plafond sont peints en blanc.

Ce couloir dessert au Nord/Ouest une chambre, au Sud un balcon, au Sud/Est une autre chambre, au Nord/Est encore une chambre, au Nord un WC et au Nord/Ouest une salle de bains.

L'éclairage naturel de la partie Sud de ce couloir est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC perçant la partie Ouest du mur Sud et par une porte fenêtre à double pans coulissants ouvrant sur le balcon.

L'allège de la fenêtre reçoit un radiateur climatiseur de marque Aerlec.

L'éclairage artificiel du couloir est assuré par trois appliques fixées au mur Ouest ainsi que par huit spots répartis sur la longueur du couloir formant un U, puisque partant de l'Ouest, longeant le Sud et faisant un retour en direction du Nord/Est.

CHAMBRE NORD/OUEST :

L'accès se fait par une porte en bois équipée d'une serrure à clé, la clé étant présente.

Le sol est habillé de parquet. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs ainsi que le plafond sont peints en blanc.

Le mur Ouest est percé d'une prise électrique, de même que le mur Est.

La pièce est chauffée par un radiateur climatiseur électrique de marque Aerlec.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par volet électrique roulant, perçant le mur Nord.

L'éclairage artificiel est assuré par une rangée de trois spots perçant le plafond à l'extrême Ouest et par une rangée centrale de deux spots.

Le plafond est également percé de la trappe d'accès aux combles.

Entre la chambre Sud/Est et la chambre Nord/Est, le mur Est du couloir est percé en partie basse de l'alimentation aspiration centralisée.

BALCON :

L'accès se fait par une porte vitrée.

Le sol et les plinthes sont marbrés. Les murs sont enduits.

A noter l'absence de couverture sur le garde-corps Sud donnant sur le jardin.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique murale fixée au mur Est du balcon.

CHAMBRE SUD/EST :

L'accès se fait par une porte en bois avec serrure à clé.

Le sol est composé d'un parquet flottant. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs ainsi que le plafond sont peints en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique fixée à l'encoignure Sud/Est.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par volet électrique roulant perçant le mur Sud.

L'allège reçoit un radiateur climatiseur de marque Aerlec.

Le mur Est est percé d'une prise électrique et d'un interrupteur.

La pièce est équipée, d'un placard mural fermé par deux portes coulissantes dont le sol est en parquet, la cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois et les parois sont peintes en blanc.

L'éclairage artificiel est également assuré par une applique fixée au mur Nord, à l'Est de ce placard.

COULOIR (A NOUVEAU) :

La partie Nord du mur Est du couloir est percée d'une prise antenne et d'une prise électrique.

Le mur Nord du retour Ouest est percé de bouches d'aspiration centralisée, une au mur Est du retour du couloir, entre la chambre Sud/Est et la chambre Nord/Est et une autre juste à l'Ouest de l'accès à la chambre Nord/Ouest.

CHAMBRE NORD/EST :

L'accès se fait par une porte en bois équipée d'une serrure à clé.

Le sol est habillé de parquet, la cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Le mur ainsi que le plafond sont peints en blanc.

Le mur Ouest est percé de deux prises électriques et d'un interrupteur, il en est de même pour le mur Est qui est percé d'une prise réseau.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à simple battant, en double vitrage, sur châssis aluminium, sécurisée par volet roulant électrique. Le mur Est est percé d'une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis aluminium, également sécurisée par volet roulant électrique.

L'allège de cette fenêtre est équipée d'un chauffage électrique climatiseur de marque Aerlec.

La pièce est équipée, au Sud/Est de la pièce, d'un placard mural fermé par deux portes coulissantes.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique fixée au mur Sud. Une autre applique fixée au mur Nord.

WC :

L'accès se fait par une porte en bois.

Le sol est carrelé. Les murs sont faïencés à mi-hauteur. La partie haute ainsi que le plafond sont peints en blanc.

L'encoignure Sud/Ouest est percée d'une bouche d'aération.

L'équipement sanitaire est assuré par une cuvette suspendue sur bâti support avec mécanisme gémérit.

L'éclairage artificiel est assuré par un spot perçant le plafond. L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre en simple battant, double vitrage sur châssis PVC, sécurisée par grille de défense perçant le mur Nord.

SALLE DE BAINS NORD/OUEST :

L'accès se fait par une porte en bois.

Le sol est carrelé ou faïencé de mosaïques. Les murs sont faïencés sur toute leur hauteur. Le plafond est peint en blanc. L'encoignure Sud/Ouest du plafond est percée d'une bouche d'aération.

L'éclairage artificiel est assuré par deux spots ainsi que par deux appliques fixées au mur Ouest.

Le mur Ouest est équipé de deux vasques jumelles en un seul tenant avec plan de travail en verre. Chaque vasque est alimentée par robinets mitigeurs dont les têtes sont cassées notamment pour le robinet Nord, surmontées de deux miroirs.

Une prise électrique est installée entre les deux vasques.

La pièce est équipée d'une baignoire en polyester, alimentée par un robinet mitigeur avec sélectionneur douche/robinet. Le tablier, également en polyester, est équipé d'une rambarde.

La pièce est chauffée par un radiateur mural sèche-serviettes fixé au mur Est.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à simple battant, en double vitrage, sur châssis PVC.

SOUS-SOL :

L'accès se fait depuis l'escalier desservant également le premier niveau. Les marches, contremarches et limons sont en marbre. La trémie d'escalier est sécurisée par un garde-corps tubulaire horizontal en inox, surmonté d'une main courante en inox.

Les parois sont tendues de toile de verre.

A l'entresol, l'éclairage artificiel est assuré par appliques.

Les marches contremarche et limons sont en marbre. Les contremarches sont percées de spots toutes les deux contremarches, sauf celle de la dernière volée d'escaliers qui va en direction du sous-sol.

GARAGE :

Le sol et les murs sont en béton. Le plafond est en hourdis apparents. La partie Nord du sol du garage est percée d'une bonde.

Le mur Est est percé de deux portes de garage

La partie garage est éclairée par deux double-néons.

Au Nord/Est je note la présence d'une vasque sur équerres, alimentée par un robinet mélangeur.

Plusieurs étagères sont fixées au Nord/Est, juste à l'Ouest de cette vasque.

Au Nord/Ouest de la pièce principale recevant la porte de l'escalier, un autre chauffage suspendu de marque Aerlec est présent.

Au Sud, présence du renforcement sous escalier et encore au Sud, d'une ouverture dépourvue de porte, donnant sur la buanderie.

BUANDERIE :

Le sol en béton peint est percé d'une bonde. Les murs sont en béton. Le plafond est en hourdis apparents.

Le tableau électrique et une armoire technique sont installés à l'encoignure Nord/Est de cette pièce. Des chemins de câbles sont présents.

Au Sud/Est présence d'une nourrice, d'un cumulus, d'un adoucisseur d'eau de marque BWT et du réservoir d'aspiration centralisée de marque Boosty.

Une autre nourrice est installée au Sud/Ouest.

A noter la présence de deux prises électriques ainsi que les évacuations et l'alimentation lave-linge à l'Ouest.

La pièce est équipée d'un meuble kitchenette, surmonté d'un évier en inox alimenté par robinet.

L'éclairage artificiel est assuré par deux blocs néon.

Le garage ainsi que cette buanderie sont des pièces aveugles.

DEGAGEMENT :

En direction de l'Ouest à noter encore une ouverture desservant une autre partie de sous-sol fuyant en direction de l'Ouest dont le sol est en béton, les murs sont en béton brut et le plafond en hourdis apparents.

L'éclairage artificiel est assuré par trois plafonniers.

Au Sud se trouve une paroi vitrée fermant une cave à vins.

CAVE A VINS:

L'accès se fait par une porte plane en bois.

Le sol en béton est percé, en partie centrale, d'une ouverture rectangulaire garnie de galets. Les murs sont en béton. Le plafond est en hourdis.

DEGAGEMENT (A NOUVEAU):

L'éclairage artificiel de la deuxième partie de sous-sol, au Nord/Ouest de la cave à vins, est assuré par un autre spot et deux blocs néons fixés en partie Nord du mur Ouest et au mur Nord.

Le mur Ouest est percé d'une porte ouvrant sur une pièce en contrebas à usage de rangement ou débarras.

DEBARRAS:

Le sol est en béton peint. Les murs sont en béton. Le plafond est en hourdis.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre basculante perçant le mur Nord, sécurisée par grille de défense.

L'éclairage artificiel est assuré par deux blocs néon fixés au plafond.

Une prise électrique est fixée au mur Sud. L'installation électrique est en saillie.

Le mur Ouest est percé d'une porte en châssis PVC permettant ouvrant sur le jardin.

EXTERIEUR:

La terrasse Sud, brute, est abritée par une avancée de toiture soutenue par poteaux en béton. Le sol en béton de la terrasse est percé de trois spots.

La façade Sud de la maison est équipée de deux appliques, une au-dessus du linteau de la porte d'entrée, l'autre fixée au linteau de la chambre Est.

Cette terrasse mène, au Sud/Ouest, à un préau surélevé d'une marche.

PREAU:

Le sol est en béton brut. Les parois sont enduites. La charpente apparente est peinte en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par deux appliques fixées au mur Nord/Ouest. Une prise électrique perce la base du mur Nord/Ouest.

Il est percé de deux ouvertures dépourvues d' huisseries à l'Ouest et délimité par une jardinière au Sud.

BALCON EST:

La terrasse Sud mène à un balcon suspendu à l'Est de la maison, sécurisé par un garde-corps et une main courante tubulaire. Le sol du balcon est couvert par une bâche en plastique.

Le pied de façade Est est percé de sept spots éclairants.

TERRAIN:

Au Sud de la maison, présence d'un espace en herbe.

Au Nord de la maison, le terrain, également en herbe, opère une montée en terrassement en direction du Nord. Ce terrassement est soutenu par un enrochement.

Le terrain est clôturé, au Nord, par une haie anglaise et, au Nord, par une clôture grillagée.

MAISON:

La façade Nord de la maison est équipée de descentes de chéneaux aux arêtes Nord/Est et Nord/Ouest. Elle est percée de deux appliques, d'une bouche d'aération et des éclairages naturels des pièces constatés depuis l'intérieur. La façade Nord du salon est également équipée de deux appliques.

A l'Ouest je note la présence des unités extérieures de climatisation, superposées.

Le pignon Ouest est équipé d'une applique murale.

TERRAIN (A NOUVEAU) :

Le terrain opère une descente en direction du Sud/Ouest.

A la pointe Sud/Ouest, présence d'une haie délimitant le terrain. La partie plus élevée est protégée par des panneaux grillagés soudés et, en dessous, par une clôture grillagée souple en losanges gris, soutenue par poteaux tubulaires.

Ce terrain est boisé d'arbres tels que des cerisiers, mirabelliers, figuiers...

La partie en herbe au Sud de la maison est soutenue par un enrochement. La clôture Sud est composée d'un grillage souple en losanges.

La voie d'accès, ainsi que la voie au-devant du garage sont habillées d'un enrobé de couleur noire.

La cour Est, desservant le garage, est délimitée à l'Est par un enrochement. Les parties Est et Nord du terrain sont surélevées.

L'accès à la cour Est en contrebas de la maison, se fait, depuis la maison, par un escalier dont les nez de marches sont en bois et les marches en gravier. Ces nez de marches sont percés de barres lumineuses.

Madame XXX me déclare qu'il n'y pas de conseil syndical ni de Syndic de copropriété.

(voir clichés photographiques)

Ayant terminé par-là mes constatations à 11 heures et répondu à la mission qui m'avait été confiée, j'ai de tout ce que dessus rédigé le présent Procès-verbal de Constat pour être remis au requérant et pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé divers clichés photographiques pris par mes soins.

Clos et signé pour le présent Procès-verbal de Constat.



CLICHES

PHOTOGRAPHIQUES



P1150612



P1150613



P1150614



P1150615



P1150616



P1150617



P1150618



P1150619



P1150620



P1150621



P1150622



P1150623



P1150624



P1150625



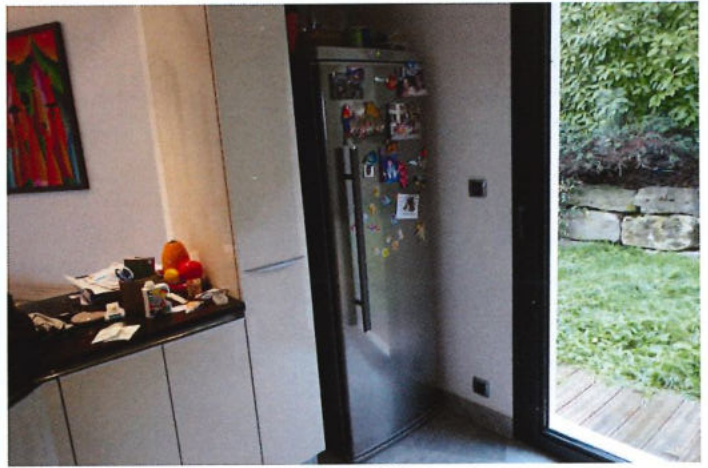
P1150626



P1150627



P1150628



P1150629



P1150630



P1150631



P1150632



P1150633



P1150634



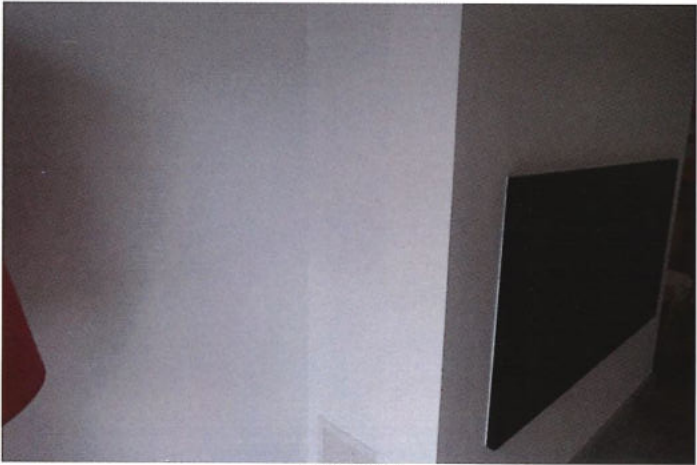
P1150635



P1150636



P1150637



P1150638



P1150639



P1150640



P1150641



P1150642



P1150643



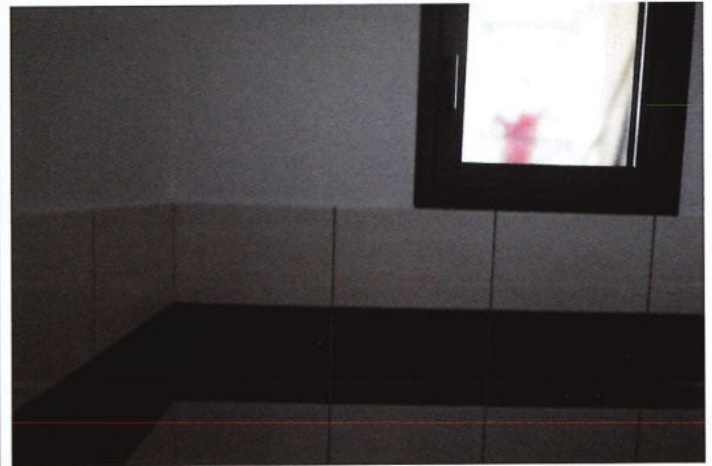
P1150644



P1150645



P1150646



P1150647



P1150648



P1150649



P1150650

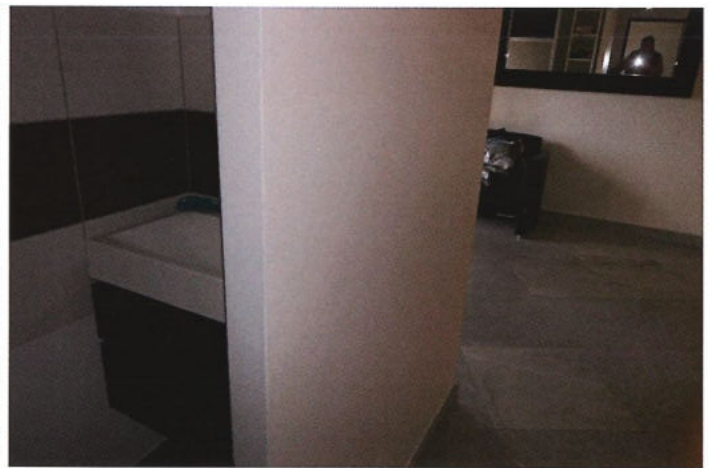


P1150651





P1150652



P1150653



P1150654



P1150655



P1150656



P1150657



P1150658



P1150659



P1150660



P1150661



P1150662



P1150663



P1150664



P1150665



P1150666



P1150667





P1150668



P1150669



P1150670



P1150671



P1150672



P1150673



P1150674



P1150675



P1150676



P1150677



P1150678



P1150679



P1150680



P1150681



P1150682



P1150683



P1150684



P1150685



P1150686



P1150687



P1150688



P1150689



P1150690



P1150691



P1150692



P1150693



P1150694



P1150695



P1150696



P1150697



P1150698



P1150699



P1150700



P1150701



P1150702



P1150703



P1150704



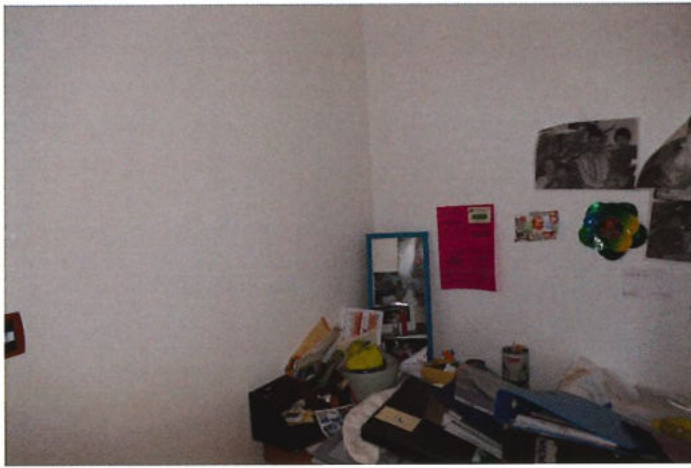
P1150705



P1150706



P1150707



P1150708



P1150709



P1150710



P1150711



P1150712



P1150713



P1150714



P1150715



P1150716



P1150717



P1150718



P1150719



P1150720



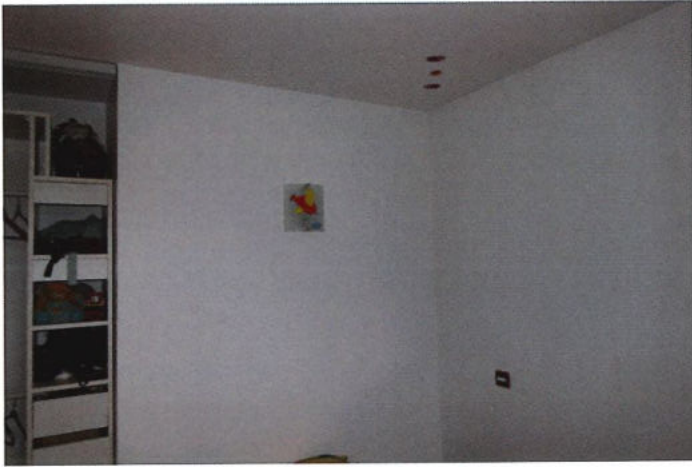
P1150721



P1150722



P1150723



P1150724



P1150725



P1150726



P1150727



P1150728



P1150729



P1150730



P1150731



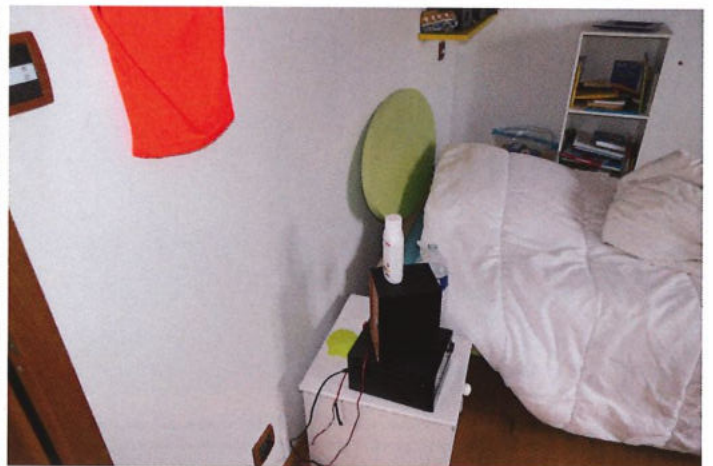
P1150732



P1150733



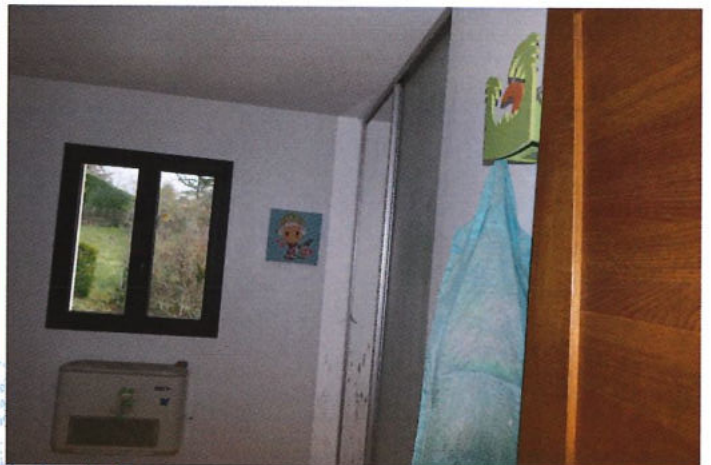
P1150734



P1150735



P1150736



P1150737



P1150738



P1150739



P1150740



P1150741



P1150742



P1150743



P1150744



P1150745



P1150746



P1150747



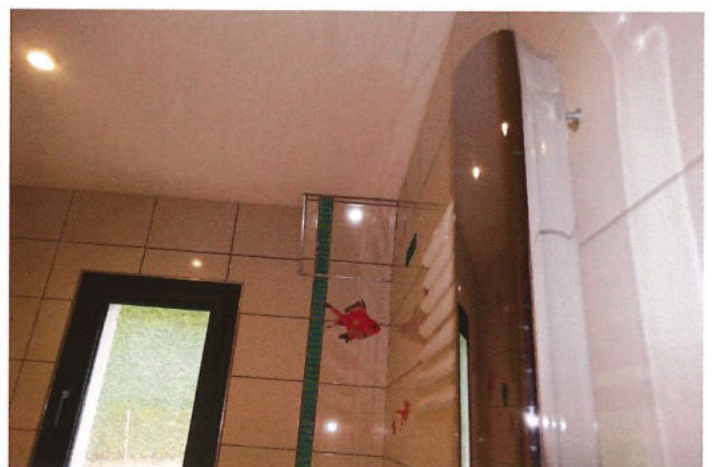
P1150748



P1150749



P1150750



P1150751



P1150752



P1150753



P1150754



P1150755



P1150756



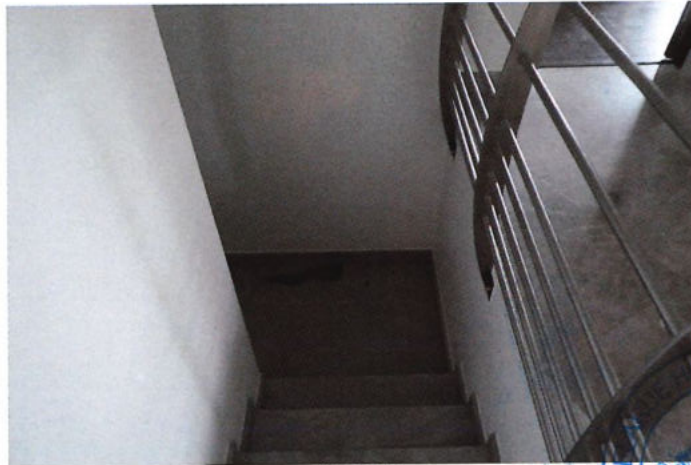
P1150757



P1150758



P1150759



P1150760



P1150761



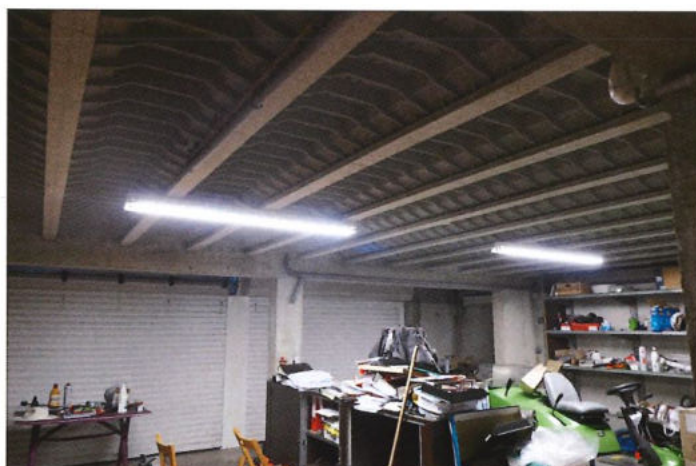
P1150762



P1150763



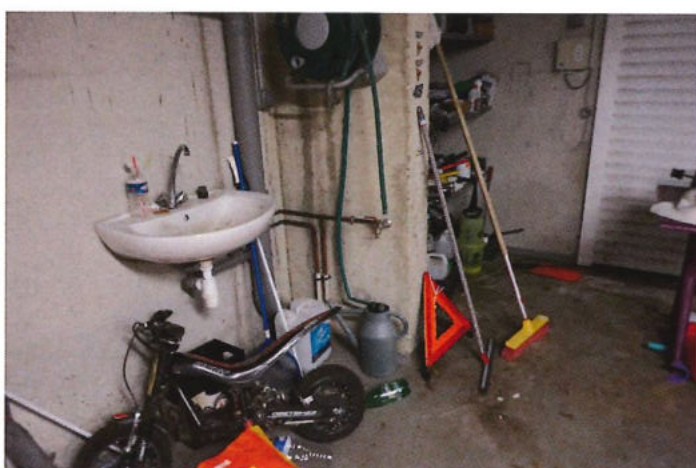
P1150764



P1150765



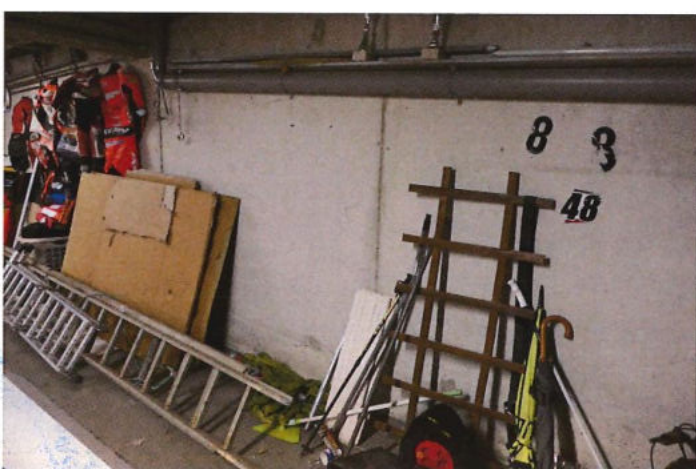
P1150766



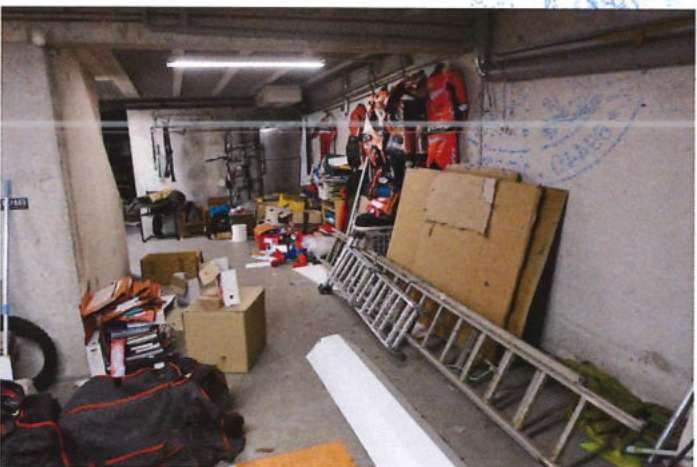
P1150767



P1150768



P1150769



P1150770



P1150771



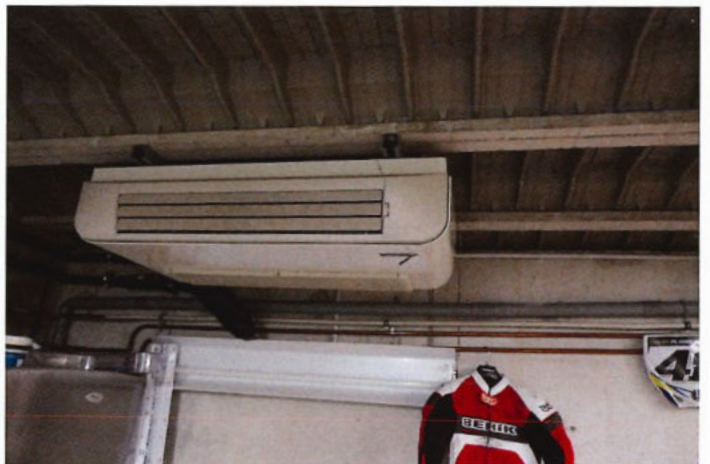
P1150772



P1150773



P1150774



P1150775



P1150776



P1150777



P1150778



P1150779



P1150780



P1150781



P1150782



P1150783



P1150784



P1150785



P1150786



P1150787



P1150788



P1150789



P1150790



P1150791



P1150792



P1150793



P1150794



P1150795



P1150796



P1150797



P1150798



P1150799



P1150800



P1150801



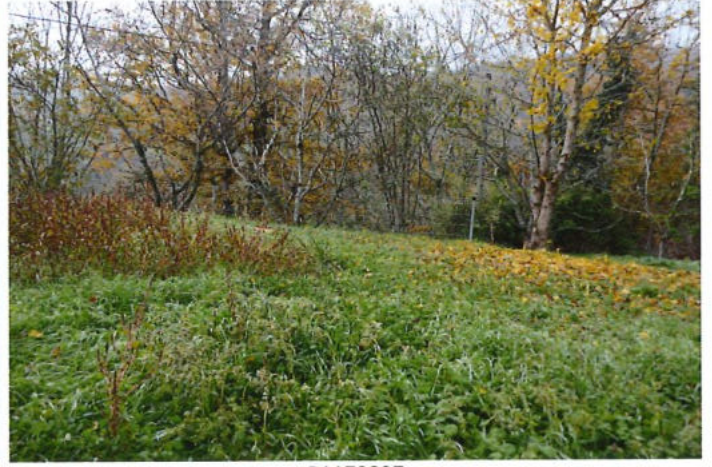
P1150802



P1150803



P1150804



P1150805



P1150806



P1150807



P1150808



P1150809



P1150810



P1150811



P1150812



P1150813



P1150814



P1150815



P1150816



P1150817



P1150818



P1150819



P1150820



P1150821



P1150822



P1150823



P1150824



P1150825



P1150826



P1150827



P1150828



P1150829



P1150830



P1150831



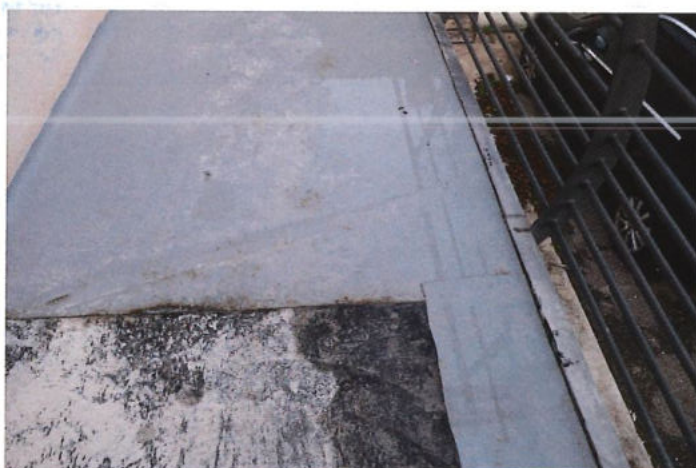
P1150832



P1150833



P1150834



P1150835



P1150836



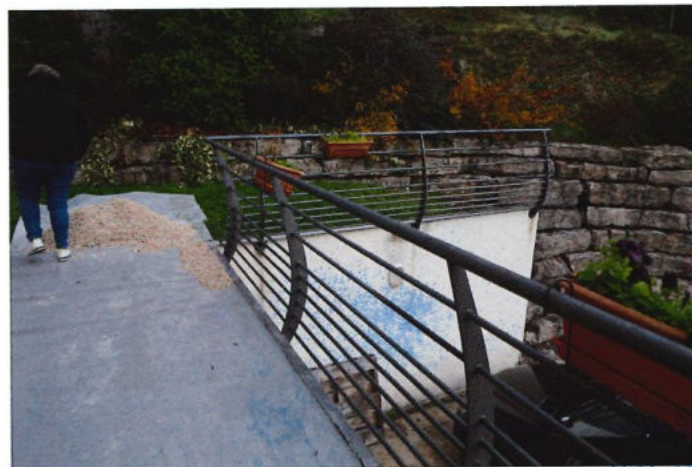
P1150837



P1150838



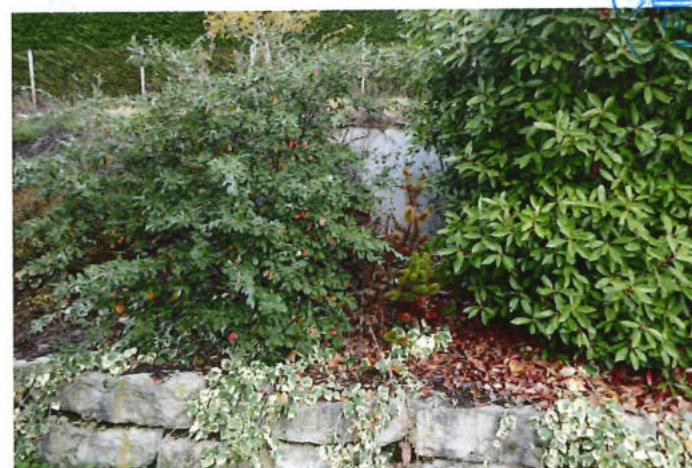
P1150839



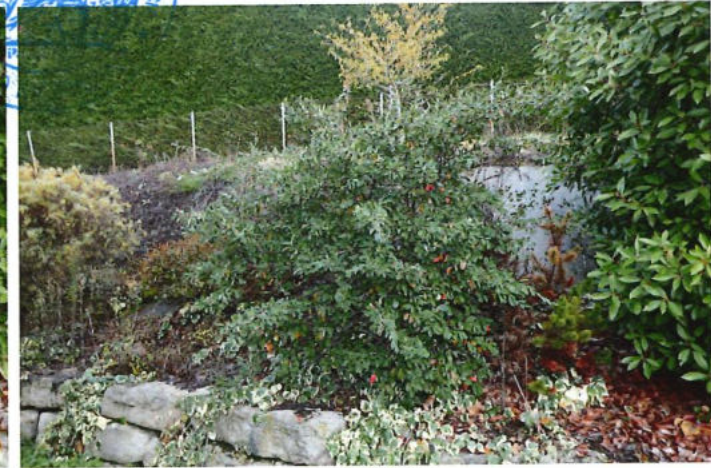
P1150840



P1150841



P1150842



P1150843



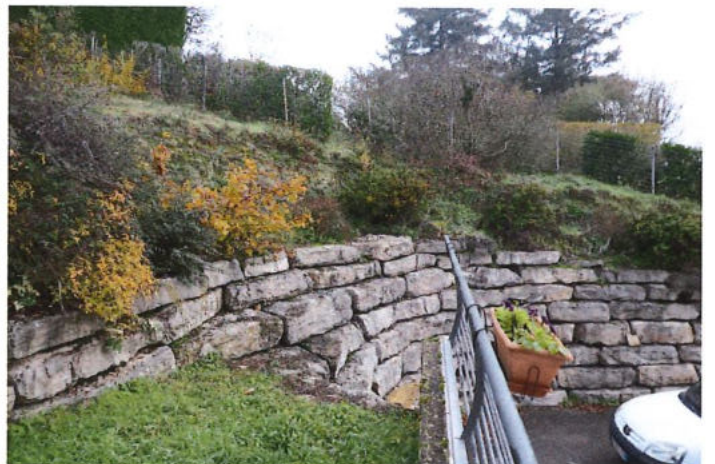
P1150844



P1150845



P1150846



P1150847



P1150848



P1150849



P1150850



P1150851



P1150852



P1150853



P1150854



P1150855



P1150856



P1150857



P1150858



P1150859



P1150860



P1150861



P1150862



P1150863



P1150864



P1150865



P1150866



P1150867



P1150868



P1150869



P1150870



P1150871



P1150872



P1150873



P1150874



P1150875



P1150876



P1150877



P1150878



P1150879



P1150880



P1150881



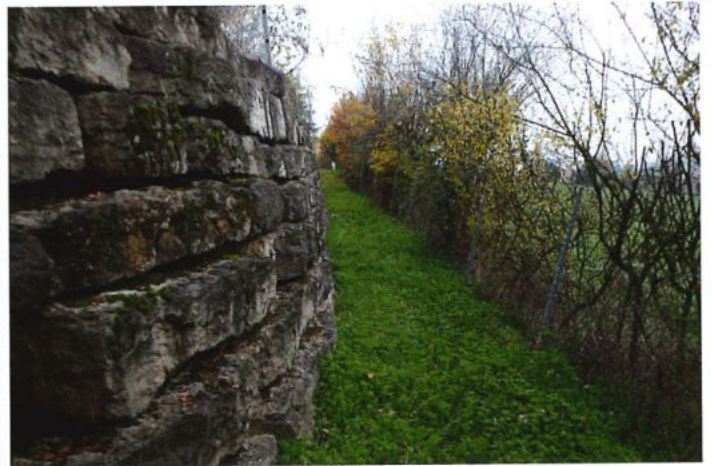
P1150882



P1150883



P1150884



P1150885



P1150886



P1150887



P1150888



P1150889



P1150890



P1150891



P1150892



P1150893



P1150894



P1150895



P1150896



P1150897



P1150898



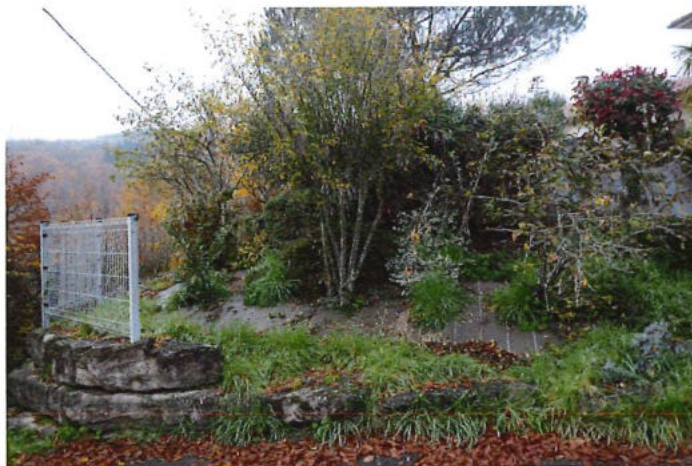
P1150899



P1150900



P1150901



P1150902



P1150903



P1150904



P1150905



P1150906



P1150907



P1150908



P1150909



P1150910



P1150911



P1150912

SAS HUISSIERS REUNIS
D. DIFAZIO - L. DECOTTE
A. DEROO - X. DELARUE
Huissiers de Justice
13 Rue Louis Guillaumond
69440 MORNANT
Tél : 04.78.44.02.14
Fax : 04.78.44.14.75
mornant@huissiers-reunis.fr
www.huissiers-reunis-mornant.f

PROCES VERBAL DE CONSTAT

En date du HUIT DECEMBRE
DEUX MILLE VINGT DEUX

Références :

2985831/PHC/2985831

A LA DEMANDE DE Madame le Responsable du Service des impôts des
165 Rue Garibaldi
69003 LYON

La copie du présent acte comporte 27 feuilles.

Xavier DELARUE



COUT ACTE

EMOLUMENT ART. R444-3	293,56
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	301,23
TVA 20,00%	60,25
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
DEBOURS	
T.T.C.	361,48

